

EVELYN DE ROODT

«Oorlogsgasten. Vluchtelingen en krijgsgevangenen in Nederland tijdens de Eerste Wereldoorlog»

[KADOC-STUDIES, XXII]

Zaltbommel, Europese Bibliotheek, 2000, 464 p.

A la veille du déclenchement de la Grande Guerre, les Pays-Bas optent pour la neutralité. Celle-ci, contrairement à la neutralité belge, sera respectée tout au long du conflit tant par la Grande-Bretagne que par l'Allemagne. Toutefois, même neutres, les Pays-Bas n'échapperont pas complètement à la réalité de la guerre : il y a les conséquences du blocus allié que la Hollande est sommée de respecter au plan de ses exportations; il y a les effets de la guerre sous-marine; etc. Mais c'est surtout la vie quotidienne qui subit les contrecoups de la conflagration : mobilisation permanente, protection des eaux territoriales, augmentation des prix, accueil des réfugiés, etc. Au total, les Pays-Bas ont payé un certain prix pour rester neutres, dont l'accueil des réfugiés civils et militaires, sujet du présent ouvrage, est certes l'aspect le plus important.

En effet, jamais on avait assisté à des mouvements de fuite d'une telle ampleur : d'août à octobre 1914, pas moins d'un million de Belges arrivent aux Pays-Bas (une bonne partie rentrera en Belgique à partir de novembre). A cela s'ajoutent quelque 35.000 militaires étrangers, des milliers de déserteurs surtout allemands, près de 11.000 prisonniers allemands et britanniques échangés par ces deux pays et, enfin, près de 40.000 civils français en octobre et novembre 1918.

L'accueil de ces réfugiés pose aux Pays-Bas d'importants problèmes. Au plan extérieur, l'Etat hollandais risque, au moindre faux

pas, de perdre sa neutralité. Tandis qu'au plan intérieur, l'arrivée massive d'étrangers implique des problèmes de maintien de l'ordre, ainsi que des questions de cohabitation parfois difficile avec la population néerlandaise. L'Etat cherchera à remplir scrupuleusement ses obligations internationales tout au long du conflit et même au-delà. Or, la situation est particulièrement complexe, puisqu'il existe différentes catégories de réfugiés et que pour chacun de ces groupes, les implications juridiques, économiques et sociales sont différentes. Sans compter qu'après la guerre, il faudra encore organiser le rapatriement de tous ces gens.

L'étude menée par Evelyn De Roodt, fruit d'un travail considérable au sein des archives néerlandaises, est pour l'essentiel une analyse descriptive des différentes catégories de réfugiés, de l'organisation de leur accueil et de leurs conditions de vie dans les camps ou hors des camps. L'auteur commence par traiter de l'internement des militaires étrangers, catégorie de réfugiés dont le sort est réglementé par la Conférence de La Haye de 1907 (même si les règles d'internement resteront à l'état embryonnaire pendant toute la durée de la guerre). En effet, après la guerre franco-prussienne de 1870, on avait pris conscience de la nécessité de réglementer l'internement des militaires fuyant en masse les zones de combats. Dès août 1914, mais surtout en octobre lors de l'évacuation d'Anvers, des dizaines de milliers de soldats belges arrivent aux Pays-Bas, ainsi que quelques centaines de Britanniques et des Allemands. Dès leur arrivée, ces militaires sont désarmés, internés et soignés dans des camps proches de la frontière. Mais, très vite, devant ce flux

immense, le gouvernement hollandais décide de les répartir dans tout le pays : des camps (pour chaque nationalité) sont organisés jusqu'en Frise. Les conditions de vie, souvent rudes, sont minutieusement décrites par l'auteur pour chaque camp (nourriture, activité sportive ou culturelle voire politique, travail hors du camp, etc.); c'est intéressant, mais fastidieux à lire. Notons que les officiers sont traités de façon privilégiée, ce qui suscite la jalousie (légitime) des soldats. Certains vivront même, avec leur famille, dans des hôtels particuliers. Ces officiers savent qu'ils sont 'finis' et craignent d'être assimilés par leur pays à des déserteurs. A juste titre d'ailleurs : en 1918, bien que le gouvernement belge ait affirmé que les militaires internés en Hollande avaient fait leur devoir, il n'octroiera pas de pension de guerre à tous ! Pour obtenir les privilèges évoqués ci-dessus, les officiers devaient donner leur parole d'honneur de ne pas fuir, ce que certains refuseront. Un camp spécial, sur l'île d'Urk, sera organisé pour ces derniers. L'absence générale d'analyse de l'état d'esprit des réfugiés, de leur perception de leur vécu et de leur vision de la guerre est ici particulièrement regrettable. Parallèlement à l'organisation de l'internement des militaires étrangers par les autorités, on assiste à la création de comités civils d'aide aux prisonniers : l'accueil de la population est d'abord enthousiaste et généreux, puis la lassitude gagnera du terrain. Mais l'internement des militaires belges va susciter un autre problème concret : l'arrivée en masse des familles de ces militaires (en mai 1918, il y aura encore 6.640 familles belges en Hollande). Certes la présence de ces familles dynamise le commerce local, mais elle pose également des problèmes d'organisation et de sécurité.

A ces militaires internés viendront s'ajouter les prisonniers militaires évadés des camps allemands (des Russes et des Polonais pour la plupart), ainsi que les prisonniers britanniques et allemands que ces deux pays acceptent d'échanger (en commençant, dès 1915, par les invalides). Les déserteurs enfin, dernière catégorie de militaires présente aux Pays-Bas, posent des problèmes particuliers. Remarquons qu'ils ne sont pas stigmatisés par la population hollandaise qui, au contraire, les accueille comme des symboles pacifistes. Par contre, les déserteurs (surtout des Allemands) posent un problème aux autorités hollandaises qui y voient un danger pour la neutralité. Dès le début de la guerre, les Pays-Bas déclarent qu'ils ne seront pas considérés comme des militaires étrangers. Autrement dit, les déserteurs ne bénéficieront d'aucune aide officielle. L'aide de la population prendra le relais. Mais, du coup, ils échappent à tout contrôle. Face à cette situation, les autorités tenteront de réagir : certains déserteurs seront envoyés dans des camps militaires; mais la haine des militaires à l'égard des déserteurs, avec lesquels ils ne veulent pas être confondus, rendra la situation pratiquement impossible. Un camp spécial pour déserteurs allemands sera organisé à Bergen. Après l'armistice, d'ailleurs, la plupart d'entre eux hésiteront à rentrer en Allemagne, malgré les promesses du nouveau gouvernement allemand de tenir compte de leur retour volontaire.

Si le conflit concerne d'abord les militaires, la Première Guerre mondiale va également impliquer les populations civiles. Face à la violence de l'invasion allemande en Belgique, des centaines de milliers de Belges fuient, paniqués et dans des conditions dramatiques, vers la Hollande. Notons,

toutefois, que les premiers civils à fuir aux Pays-Bas sont les résidents allemands (ils sont entre 60 et 80.000), mis en danger par l'explosion de patriotisme belge des 3 et 4 août 1914. Mais le déferlement des réfugiés civils belges est sans commune mesure. La première tâche du gouvernement hollandais est de les répartir à travers tout le pays, dans des camps, afin que les militaires hollandais puissent surveiller la zone frontière. Les autorités, d'ailleurs, sont obsédées par la présence d'espions étrangers et de trafiquants qui mettent la neutralité des Pays-Bas en danger. Ce sujet mériterait une étude à part entière. Quoi qu'il en soit, en 1914, l'accueil spontané des civils belges par la population hollandaise, notamment à Rotterdam, est extraordinaire. Mais, rapidement, les villes sont débordées, tandis que l'afflux de réfugiés continue. L'organisation des camps se fait dans l'urgence et le chaos. La presse néerlandaise elle-même critiquera les conditions déplorable d'existence dans ces camps plus ou moins improvisés. Par la suite, la situation s'améliore. Dès la chute d'Anvers, le gouvernement hollandais et les autorités communales d'Anvers appellent au retour des réfugiés. Mais beaucoup d'entre eux ont peur et hésitent à rentrer dans un pays occupé. Toutefois, en décembre 1914, la moitié des réfugiés ont quitté le sud des Pays-Bas (certains sont rentrés en Belgique, d'autres se sont réfugiés en Grande-Bretagne, d'autres encore sont partis vers le nord). Parmi ceux qui restent aux Pays-Bas, les uns, plus riches, se débrouillent grâce à leurs propres économies ou avec le soutien des Hollandais, tandis que les autres sont accueillis dans des camps (les "Vluchtorden"). Les rapports entre réfugiés et habitants ne seront pas toujours faciles :

si des échanges culturels enrichissants voient le jour, le choc culturel est parfois grand entre les catholiques belges et les calvinistes hollandais. Toutefois, le soutien des Hollandais perdurera tout au long de la guerre. Le manque de reconnaissance de la Belgique après-guerre sera d'autant plus décevant. On aurait aimé une analyse approfondie de cette différence de point de vue entre la Belgique et les Pays-Bas. Car, manifestement, la perception de la situation par ces deux pays n'est pas la même.

Outre les civils belges arrivés pour la plupart au début de la guerre, les Pays-Bas accueillent à la fin du conflit un nouvel afflux de réfugiés qui fuient la contre-offensive alliée. Parmi ces civils, on compte quelque 40.000 Français du Nord; mais aussi, l'Empereur Guillaume II (il restera aux Pays-Bas jusqu'à sa mort en 1941) et le *Kroonprinz* qui, eux, fuient à la fois la défaite militaire et l'avènement de la République en Allemagne.

Après la guerre, le rapatriement des réfugiés ne se fait pas toujours sans mal : les Russes, par exemple, s'en vont contre leur gré (certains rejoindront les armées blanches) et les déserteurs allemands se méfient des promesses gouvernementales; à l'inverse, nombre de civils belges rentrent par leurs propres moyens, sans attendre les trains spéciaux mis à leur disposition par les autorités néerlandaises. Les rapatriements sont terminés en juillet 1919. Mais d'autres réfugiés arrivent aux Pays-Bas comme, par exemple, les activistes flamands ou des minorités d'Europe de l'Est.

La fin de la guerre, c'est aussi l'heure des comptes : les Pays-Bas ont dépensé 47 millions de *Gulden* pour la Belgique, 2

millions et demi pour la Grande-Bretagne et 625 000 pour l'Allemagne. Or, lorsque la note est présentée à la Belgique, par ailleurs ruinée et meurtrie, c'est, dans ce pays, le choc et l'incompréhension. Il est vraiment dommage que l'auteur n'ait pas cherché à analyser les raisons de ce choc et ses conséquences sur les représentations que les Belges se feront (pour longtemps) des Hollandais. Ceci dit, la Belgique payera au total 60 millions de florins aux Pays-Bas, et ce jusqu'en 1937.

L'ensemble de cette étude est une description minutieuse et richement illustrée (il faut le souligner) de l'accueil des réfugiés de guerre aux Pays-Bas, au travers des archives néerlandaises. L'ampleur et le nombre de fonds utilisés sont impressionnants et font la qualité de ce travail pionnier. On ne peut, cependant, s'empêcher de regretter que l'auteur n'ait pas, en plus, consulté les archives belges conservées aux Archives générales du Royaume, ce qui aurait permis d'approfondir le point de vue de la Belgique sur la question des réfugiés, de mettre en relief les spécificités de son expérience de guerre et de ses représentations, et d'analyser les tensions entre notre pays et les Pays-Bas. Mais surtout on regrettera l'absence d'approche culturelle et la totale méconnaissance de l'historiographie actuelle, notamment de l'étude d'A. BECKER, *Oubliés de la grande guerre, humanitaire et culture de guerre (populations occupées, déportés civils, prisonniers politiques)*, Paris, 1998. En tout cas, il est frappant de constater combien la 'culture de guerre' est peu présente dans la population hollandaise qui accueille aussi bien les Belges que les Allemands, qui voit dans les déserteurs non tant des traîtres à leur patrie que des pacifistes, qui autorise

les activistes flamands à rester aux Pays-Bas parce qu'ils risquent la peine de mort en Belgique... Quant aux réfugiés eux-mêmes, militaires comme civils, si l'on connaît leurs conditions de vie matérielles et les plaintes qu'ils formulent, on ignore presque tout de leur expérience vécue, de leur univers mental, des représentations qu'ils se donnent à la fois du conflit en général et de leur situation en particulier. Est-ce pour cette raison que les hommes et les femmes dont il est ici question semblent tellement absents du récit ?

*Laurence van Ypersele*